

ANNEE 2010

4. Résolution relative au paiement d'une contribution spéciale par les Bureaux Nationaux Budget 2010.

Le Conseil,

Afin de financer le déficit du budget 2010 présenté par le Secrétariat Général Permanent du Conseil des Bureaux de la Carte Rose CEMAC,

A sollicité et obtenu le concours des Bureaux Nationaux sous forme d'une contribution spéciale d'un montant de 18.984.000 FCFA répartie ainsi qu'il suit :

	RECETTES
AFRIQUE CENTRALE	7 564 000
AFRIQUE DE L'OUEST	1 314 000
AFRIQUE DU SUD	1 064 000
AFRIQUE DU NORD	5 564 000
AFRIQUE EQUATORIALE	964 000
	2 564 000
	18 984 000

5. Résolution relative à l'emprunt sur Fonds de Garantie Carte Rose

Afin de financer le déficit du budget 2010 présenté par le Secrétariat Général Permanent du Conseil des Bureaux de la Carte Rose CEMAC,

A obtenu l'accord des Bureaux Nationaux de procéder à nouveau à l'emprunt sur Fonds de Garantie d'un montant de 8.317.050 FCFA remboursable en 2011.

Fait à Douala, le 13 janvier 2010.

Secrétaire Général Permanent

Robert ELEINGA



Le Président du Conseil des Bureaux

Joseph Marie NGUEMA MBA

